



Président : M. Jorge E. ILLUECA (Panama).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée générale va entendre une déclaration du Premier Ministre de la République de l'Inde, Mme Indira Gandhi. J'ai le grand plaisir de lui souhaiter la bienvenue et je l'invite à s'adresser à l'Assemblée générale.
2. Mme GANDHI (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection à ce poste important. Votre longue association avec les Nations Unies et votre expérience nous donnent l'espoir qu'au cours de votre mandat l'Organisation acquerra de la force. Nous sommes également heureux de voir à vos côtés le Secrétaire général. Son analyse de la situation mondiale actuelle mérite une réflexion sérieuse. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa longue tâche pour la cause de la paix.
3. Je souhaite également la bienvenue à notre dernier Membre, Saint-Christophe-et-Nevis.
4. Je suis ici à la recherche de la paix et de la coopération. J'ai l'honneur de m'adresser à vous, non seulement au nom du peuple de l'Inde, l'un des Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, mais également au nom de 100 autres membres du Mouvement des pays non alignés, qui se sont réunis à New Delhi en mars à la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés et ont renouvelé leur engagement de travailler pour un monde qui ne connaîtrait plus la méfiance ni la haine et pour une communauté véritablement internationale où les nations tendraient la main de l'amitié au-delà des frontières géographiques.
5. Au cours des 20 dernières années, les pays non alignés ont pris l'habitude de se réunir une fois tous les trois ans et le Président de ce mouvement fait rapport aux Nations Unies. Une foi ferme dans les Nations Unies est un élément central du Mouvement des pays non alignés. Tous les membres du Mouvement sont Membres, actuels ou en puissance, de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, l'Organisation est une institution, le groupe des non alignés est un mouvement. L'Organisation des Nations Unies est, ou devrait être, une instance pour résoudre les différends; le Mouvement des pays non alignés esquisse des discussions sur des problèmes bilatéraux. L'objectif est cependant le même, à savoir le maintien de la paix grâce à la suppression des sources de tension, et l'épanouissement de l'humanité dans les êtres humains.
6. A la Conférence de New Delhi, nous avons adopté une déclaration détaillée sur l'état économique et politique du monde. Notre point de vue a été résumé dans un document que l'on appelle maintenant le Message de

New Delhi. Le paragraphe final de ce message dit ce qui suit :

« Notre civilisation traverse à l'heure actuelle une crise sans précédent dans l'histoire. De grandes tâches appellent de sages décisions et nous exhortons les grandes puissances à renoncer à la méfiance, à s'engager dans des négociations sincères et conséquentes dans un esprit de bonne foi partagée, visant à aboutir à une entente sur diverses mesures de désarmement et à trouver une issue à la crise économique qui s'aggrave et qui nous menace tous. Les membres du Mouvement des pays non alignés sont prêts, dans l'unité, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour apporter leur concours. La Terre nous appartient à tous. Veillons sur elle dans la paix et dans un esprit de réelle fraternité, de dignité et d'égalité. » [Voir A/38/132.]

Je suis ici pour communiquer ce message au monde entier.

7. Lorsque les pays non alignés s'engagent avec ceux qui sont alignés pour renoncer à l'affrontement et au conflit, ce n'est pas par présomption. Nous ne sommes que trop conscients de nos faiblesses, des différends et des discordes inutiles entre nous. Toutefois, comme nous sommes militairement faibles, nous n'avons pas à trouver de justification à la force. Accoutumés à la douleur et aux souffrances, nous ne voulons pas qu'elles empirent partout. Notre plaidoyer en faveur de la paix n'est pas la manifestation d'une vertu supérieure. Nous demandons la paix parce qu'elle est indispensable, parce que l'humanité a maintenant le choix, le savoir et le pouvoir d'empêcher la calamité de l'extinction.
8. Des hommes de science, des érudits et certains militaires éminents ont décrit éloquemment les résultats qu'aurait une guerre nucléaire. Imaginez une centaine ou un millier de Hiroshima en même temps. Imaginez un monde où l'on ne pourrait se cacher nulle part et où peut-être il ne resterait plus personne pour se cacher. Au fur et à mesure où de plus en plus de gens dans tous les pays commencent à comprendre toutes les conséquences qui pourraient résulter de la monstrueuse accumulation d'armes nucléaires meurtrières, les mouvements de paix croissent en nombre, au-delà de toute idéologie politique, animés par le besoin le plus profond des hommes, qui est de vivre. Nous pouvons tous vivre seulement si nous nous unissons tous dans la lutte pour la paix.
9. Certains milieux pensent que les armements nucléaires peuvent être contrôlés et déployés en calculant exactement le rapport coût-efficacité. Les préparatifs pour mettre au point d'autres armes chimiques, biologiques et autres engins meurtriers, et la volonté de les employer sont autant de signes inquiétants. Plus inquiétante encore est la façon dont on parle, comme s'il s'agissait d'une chose tout à fait banale, d'utiliser l'espace extra-atmosphérique pour des guerres futures.
10. Cette recherche inlassable des systèmes d'armements de plus en plus barbares est entreprise au nom de la sécurité. L'Inde et d'autres pays non alignés sont convaincus que seul un désarmement général et complet pourra offrir une sécurité réelle et durable. Les puissances dotées d'armes nucléaires doivent à l'humanité

de renoncer à l'emploi ou à la menace de l'emploi d'armes nucléaires dans toute situation, quelle qu'elle soit. En tant que première mesure, elles devraient reprendre les négociations sur le désarmement et interdire la fabrication et les essais de toutes armes nucléaires.

11. Dans quatre jours, nous célébrerons le cent quatorzième anniversaire du Mahatma Gandhi. On est de plus en plus conscient de la valeur de son message de non-violence et de tolérance. Il a dit :

« L'homme en tant qu'animal est violent, mais son esprit est non violent. Au moment où il prend conscience de son esprit, il ne peut plus rester violent. Ou bien il progresse vers la non-violence ou bien il court à sa perte. C'est pourquoi les prophètes et les avatars ont enseigné la vérité, l'harmonie, la fraternité, la justice — qui sont toutes des attributs de la non-violence. »

12. Un autre thème important du Mouvement des pays non alignés est le développement. Nous sommes en grande partie pauvres et en retard du point de vue technique. Même la poignée de riches parmi nous ne sont pas autonomes du point de vue technique. La plupart d'entre nous n'avons été libérés de la domination coloniale qu'au cours des 35 dernières années. Notre liberté nationale est nouvelle; notre unité nationale doit être consolidée. La liberté libère des espoirs et des aspirations à des droits longtemps refoulés. A cette époque où les techniques de l'information dépassent instantanément les frontières, les médias nous éblouissent et nous rabattent les oreilles d'images et de rapports d'opulence. Même les modestes espoirs de nos peuples dépassent de beaucoup nos moyens actuels. En outre, nous sommes mis à rude épreuve pour préserver notre indépendance, en raison des nombreuses pressions économiques, politiques et militaires qui s'exercent sur nous.

13. L'ordre économique mondial actuel est fondé sur la domination et l'inégalité. L'objectif essentiel des programmes d'action établis à New Delhi a été de renforcer les économies des nations faibles. Nous avons prévu un mécanisme permettant de mettre en commun nos ressources techniques, un dialogue Sud-Sud qui compléterait le dialogue Nord-Sud. Nous avons également indiqué certaines mesures immédiates, dont la plus importante a été la convocation d'une conférence sur la monnaie et le financement du développement. Aider les pays en développement n'est pas une simple question de générosité. Une telle aide bénéficiera directement aux pays industrialisés parce que le développement en Asie, en Afrique et en Amérique latine, et l'accroissement de leurs revenus provenant de l'élimination des obstacles à leurs exportations, absorbera les biens industriels et les machines des pays avancés, stimulera l'activité économique et facilitera la solution des problèmes de chômage qui se posent dans ces pays. Quel meilleur investissement peut faire le Nord à l'avenir que de transformer le Sud démuné aujourd'hui en consommateur de demain ?

14. Les institutions internationales existantes et ceux qui les ont dirigées ont fait un travail précieux, mais ces organes ne sont pas totalement représentatifs et ne reflètent pas les changements qui se sont produits dans l'économie internationale. Aucun pays ou groupe de pays n'est sans dilemme. Les plus riches, qui sont soumis à l'économie de marché, ont des problèmes de production, de chômage et d'instabilité monétaire. Les pays industrialisés à économie planifiée, qui n'appartiennent pas officiellement au système monétaire international mais participent aux activités globales du commerce et d'échange de techniques, doivent également faire face à des problèmes de production et de rénovation. Nous, pays

en développement, sommes pris entre les insuffisances des ressources internes et externes. Tout cela fait partie d'une crise globale. Il n'y a d'autre issue que le dialogue entre nous tous. Chaque pays, aussi puissant soit-il, a plus à gagner en s'entendant et en coopérant avec les autres qu'en se retirant dans un isolement individuel ou en adoptant une politique visant à maintenir la solidarité entre les forts. C'est pourquoi nous préconisons un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité et la justice. Malheureusement, au cours des trois dernières années, les obstacles de procédure posés à l'ouverture de négociations globales n'ont pu être surmontés.

15. Les pays avancés ont tenu des consultations au sujet de leurs propres problèmes et des charges accumulées sur les épaules des plus économiquement faibles. Rien de concret n'en est résulté. Les intentions sont contrebalancées par de prétendues contraintes domestiques. La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays industrialisés, tenue à Williamsburg en mai, et la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en juin et juillet ont montré une fois de plus la peur de l'inconnu, la peur d'abaisser les barrières de protection faciles et sûres existant actuellement et de lever les règles restrictives. Pourquoi ces pays devraient-ils craindre les exigences des faibles ? Il est temps de prendre des mesures plus hardies dans les domaines du commerce, de la coopération financière et technique, et de ne pas hésiter à prendre de nouvelles initiatives pour éliminer la pauvreté dans le monde d'ici la fin du siècle. La demande d'établir un dialogue Nord-Sud par les pays en développement est trop souvent considérée comme un autre argument des démunis auquel doivent résister les nantis. Le monde d'aujourd'hui est trop complexe pour une division aussi simpliste. L'indépendance politique ne met pas fin aux problèmes; ce n'est qu'une reconnaissance des réalités dans des circonstances adverses.

16. Les idées et initiatives naissent de la discussion, de la concertation collective. A New Delhi, les pays non alignés ont ressenti le besoin universel de communiquer plus avant et de discuter plus à fond les uns avec les autres; c'est pourquoi il a été suggéré que la présente session de l'Assemblée générale soit, pour les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays en développement et des pays développés, les pays non alignés et les pays alignés, le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est, l'occasion de se réunir pendant quelques jours seulement pour étudier les problèmes de la paix et de la sécurité, du désarmement et du développement. Nous ne comptons pas sur des résultats extraordinaires, mais l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés demande que nous fassions preuve d'opiniâtreté. Chaque effort nous mènera un peu plus loin sur le chemin qui nous rapprochera d'un climat de paix.

17. Il est heureux, en vérité, que tant de chefs d'Etat et de gouvernement aient répondu à cet appel du Mouvement des pays non alignés. Nous avons des réunions officielles, individuellement et collectivement, avec le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général. L'année 1983 pourrait-elle marquer un tournant dans l'histoire des Nations Unies ? Ce grand organe mondial a été créé par un groupe de nations unies dans une alliance en temps de guerre. Avec l'entrée de pays nouvellement indépendants, la fin de la décennie a vu cet organe se développer en une organisation beaucoup plus vaste. Les 30 années qui ont suivi ont rendu sa composition presque universelle. Aujourd'hui, grâce à l'autorité unique conférée à l'Organisation pour contrôler les crises militaires par ses instruments et son influence sur les développements économiques et sociaux, par l'intermédiaire de

ses diverses institutions spécialisées, les Nations Unies font partie intégrante de la vie des nations et des gens. Mais l'approche globale des choses n'est pas encore en vue. Les progrès de l'Organisation sont timides et vacillants, parfois inévitablement inefficaces face aux problèmes immédiats, à cause de la nature même de son origine et de sa structure institutionnelle, en particulier à cause de la division idéologique, qui n'avait pas été prévue par ceux qui ont rédigé la Charte. Il est de notre devoir d'améliorer cette institution et de lui permettre de surmonter les difficultés qui n'avaient pas été prévues il y a 40 ans.

18. Certaines questions suscitent des sentiments intenses chez certaines nations alors que d'autres suscitent une indignation commune. Je songe à la persistance du racisme. Comment peut-on refuser la liberté à la majorité du peuple d'Afrique du Sud et du peuple de la Namibie ? J'affirme ici que nous appuyons pleinement la lutte de libération du peuple de Namibie sous la direction de la South West Africa People's Organisation [SWAPO], ainsi que les gouvernements et peuples des Etats de première ligne, qui subissent des pressions et des provocations. J'admire tous ceux qui luttent pour la liberté, et je me préoccupe de ceux qui souffrent. Nelson Mandela, symbole ardent de la liberté, et beaucoup d'autres sont emprisonnés, mais nous ne pouvons faire taire leurs voix; elles résonnent dans le monde entier.

19. Les troubles en Afrique occidentale restent la menace la plus grave à la paix. Le peuple palestinien, qui a dû quitter ses foyers, est en proie à une agonie mentale et physique. Nous appuyons les efforts courageux de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] pour assurer leurs droits légitimes. L'occupation de territoires étrangers ne garantira nullement la sécurité d'Israël. Les Palestiniens doivent être les maîtres chez eux, et tous les Etats de la région doivent vivre à l'intérieur de frontières internationales sûres. La voix des pays non alignés s'est fait entendre au sommet de New Delhi pour un règlement pacifique qui assure la justice. Cet appel a été appuyé et réitéré par la Conférence internationale sur la question de Palestine, tenue à Genève en août et septembre. Toutes les parties intéressées devraient commencer un processus de réconciliation.

20. Les souffrances du peuple du Liban causées par l'intervention de forces étrangères nous préoccupent tous. Là encore, c'est l'agression israélienne qui a déclenché la crise. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a eu un cessez-le-feu, et nous espérons qu'il sera maintenu. Toutes les troupes étrangères doivent être retirées, de même que l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban doivent être respectées par tous.

21. Il faut mettre fin de toute urgence à la crise de l'Amérique centrale. Nous devons exiger que des efforts soient faits pour créer un climat propice aux négociations sans ingérence externe, et nous devons les appuyer. L'Inde et les pays non alignés se sont félicités des initiatives de paix du Groupe de Contadora.

22. Les pays non alignés se sont toujours déclarés pour la non-ingérence et la non-utilisation de la force. La situation complexe en Afghanistan ne peut être résolue que sur la base de ces deux principes. Nous appuyons pleinement le représentant du Secrétaire général qui cherche une solution tenant compte des préoccupations de toutes les parties en cause. La guerre tragique et vaine entre l'Iran et l'Iraq porte préjudice aux deux pays. Les conflits dans d'autres régions, y compris au Kampuchea, nécessitent obligatoirement des solutions politiques.

23. Du point de vue militaire, les pays chefs de file sont aujourd'hui beaucoup plus puissants qu'au moment où une seule canonnière pouvait faire taire et immobiliser des millions de personnes. Les faibles ne sont plus si faibles et les forts ne sont plus si forts. L'essence même du concept du non-alignement est la coexistence pacifique et la promotion d'une coopération constructive. Le « non » dans l'expression « non-alignement » montre l'importance de la résistance à des attitudes d'hostilité irrécyclable. Les aspects positifs sont le désir d'amitié avec d'autres nations, quelle que soit leur forme de gouvernement — ce qui les regarde — et le renforcement de la trame même de nos propres nations.

24. En Inde, nous travaillons pour l'autonomie dans l'action et pour la dignité dans la pensée, ce que Bertrand Russell a appelé « la meilleure part de la fierté ». Mais cette fierté est une fierté de l'accomplissement humain et du potentiel humain. Sa justification serait notre possibilité de discerner l'avenir au delà de la triste situation du présent.

25. La sûreté du faible est la force du fort. C'est pourquoi les plus forts et les plus faibles d'entre nous, au sein de leur société et au sein de la communauté internationale, doivent être protégés des variations du climat international. Des disparités continues ne font qu'aggraver la tension politique et ne font que mener à l'instabilité. Les forts, avec le reste de la communauté internationale, peuvent penser à des mesures permettant de limiter l'énorme potentiel destructeur qui leur donne une illusion de force, mais qui, en soi, est très perturbant. Nous nous félicitons de voir que les deux nations les plus puissantes se sont engagées dans des négociations sur des questions stratégiques vitales et n'ont pas permis à des incidents même graves d'empêcher ces négociations. La gamme d'autres problèmes concernant l'environnement, l'utilisation maximale des ressources de notre planète et la réorganisation des systèmes politique et économique, au niveau global et au niveau national, nécessitent toute notre collaboration.

26. La révolution industrielle a donné un nouveau tournant à l'histoire. De cette révolution est né le capitalisme industriel et, en réaction, est apparu le marxisme sous toutes ses formes. C'est cela qui a amené les grands troubles sociaux de notre époque. Les deux ont suivi des voies différentes, mais leur base morale est essentiellement matérialiste. Tout ce qui commence doit avoir une fin. La fin est contenue en puissance dans le commencement. Les deux guerres mondiales, la possibilité d'une troisième, les actes répétés de destruction, les nombreux désastres et les luttes pour le pouvoir, autant d'éléments qui marquent la fin du chemin pour l'ordre existant de systèmes concurrents. De ce chaos, un nouvel ordre cherche à naître.

27. C'est là notre dernière chance de lancer un appel aux anciens et à ceux qui se retranchent derrière leur position afin qu'ils ne transmettent pas, aux nouveaux, leurs maladies : le néocolonialisme, le monopole, l'oppression économique, les divisions de classes et les politiques de grande puissance de même que l'idée selon laquelle le pouvoir est invincible et peut se suffire à lui-même, avec la militarisation en dernier recours.

28. Pour nous, les pays non alignés, et pour tous ceux qui sont profondément préoccupés de l'avenir de l'humanité, il s'agit de savoir si nous allons aider à la naissance de ce nouvel ordre ou si nous allons l'étouffer avant qu'il ne puisse jeter son premier cri. La question est complexe, car l'histoire a prouvé à plusieurs reprises que les idées et les mouvements pouvaient être entravés pendant un certain temps, mais qu'ils ne pouvaient être arrêtés.

Pendant combien de temps encore quelques riches pourront-ils continuer à exercer leur influence sur d'importantes populations, sur les ressources naturelles et sur la force culturelle d'autres ? Pendant encore combien de temps alliés et partisans, qui n'ont peut-être pas de base dans leur propre pays et qui ne comprennent pas que les temps changent, pourront-ils continuer à opérer ? Vous ne pouvez pas tuer une idée en tuant ses partisans. Le nouveau-né ne mourra pas, la naissance pourra être retardée mais le coût sera beaucoup plus élevé et ce sont les riches qui devront payer. Lorsqu'un changement pacifique est empêché, un bouleversement violent se produit. Précédemment, la fin d'une civilisation entraînait la destruction et le traumatisme dans son sillage. Si nous en restons aux tendances du passé, nous aussi serons dépassés par les circonstances. Mais aujourd'hui, nous avons la possibilité, peut-être même pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, d'assurer la transition du passé vers l'avenir de manière consciente. Nous devons construire une nouvelle ère et nous tourner ensemble vers un nouvel avenir.

29. Les obstacles élevés à l'encontre du progrès se retrouvent dans les différents aspects du colonialisme économique et technique et les armes puissantes de nutrition et d'information. Ce sont là les murs devant lesquels nous élevons nos voix. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur un nouvel ordre économique et sur un nouvel ordre d'information préservant les identités culturelles. On ne peut pas déplacer les murs mais ils peuvent être contournés.

30. Une grande connaissance et des progrès techniques importants concentrés entre les mains d'un petit nombre peuvent conduire à un nouveau genre d'oppression, le mal inhérent à l'excellence technique lorsqu'elle est monopolisée par les puissants et utilisée pour servir leurs fins. Ce qui pouvait être considéré il y a quelques années comme des phantasmes intéressants fait aujourd'hui quasiment partie de la réalité quotidienne. Le lavage de cerveau n'est pas l'apanage d'un seul système ou d'une seule région du monde, pour ne pas mentionner les autres cruautés de la privation.

31. La forme de ce nouvel ordre n'est pas claire. Les actions que nous entreprenons aujourd'hui décideront de l'avenir. Lorsque je parle d'un nouvel ordre, je ne parle pas uniquement d'une utilisation plus largement répandue et plus efficace de la technologie, même si cela est très important; nous en entendons beaucoup parler et de nombreux pronostics sont faits à cet égard. Je veux parler de processus de pensée et de réactions émotionnelles entièrement différents en utilisant la technologie. La technologie doit être assortie d'une plus grande compréhension des difficultés des autres et nous devons assurer une protection contre tout autre colonialisme technique. Le nouvel ordre économique ne doit pas se confiner aux domaines économique, social et culturel. Il doit englober tous ces éléments et être plus vaste encore. Nous devons créer un nouvel ordre international de l'humanité où le pouvoir sera modéré par la compassion, où la connaissance et les capacités seront mises au service de l'humanité.

32. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Premier Ministre de la République de l'Inde de la déclaration importante qu'elle vient de prononcer.

La séance est suspendue à 11 h 15; elle est reprise à 11 h 25.

33. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée générale va entendre une déclaration de M. François Mitterrand, président de la République française. Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de lui

souhaiter la bienvenue et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

34. M. MITTERRAND (France) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée.

35. Depuis son origine — et je n'oublie pas que la France fut à San Francisco l'un de ses membres fondateurs — l'Organisation des Nations Unies a rempli un rôle essentiel. Quels qu'aient été ses résultats, elle est restée ce lieu unique où, malgré les déconvenues et l'éternelle tentation de la force, les solutions pacifiques ont été inlassablement recherchées. Par le seul témoignage de cette aspiration et de cette persévérance, elle symbolise ce qu'il y a de meilleur dans la communauté internationale.

36. Je rends hommage, Monsieur le Président, à la sagesse de la trente-huitième session qui, en vous choisissant, a mis en lumière la place éminente qui est aujourd'hui celle du Panama et, au-delà, de l'Amérique latine.

37. J'ai le plaisir de réaffirmer ici la confiance de la France en la personne du Secrétaire général, que j'ai déjà rencontré à plusieurs reprises à Paris, et dont mon pays a pu apprécier l'impartialité, le talent et la conception très élevée qu'il se fait de ses devoirs. Le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée l'an dernier reste présent à nos mémoires. Il contenait, comme celui de cette année, sur le rôle du Conseil de sécurité, la réduction des tensions, les conflits régionaux, le désarmement, les droits de l'homme et le développement économique et social, des suggestions auxquelles je tiens à donner solennellement mon accord. C'est précisément sur les thèmes du désarmement et du développement que je vais maintenant m'adresser à vous.

38. Depuis plus de 30 ans, une paix de fait, fondée sur la dissuasion, a prévalu entre les grandes puissances de l'hémisphère Nord, tandis que, un peu partout, les conflits se multipliaient. N'en a-t-on pas compté plus de 100 au cours de cette même période ? Pourtant, jusqu'aux années 70, le monde avait eu le sentiment de progresser. Progrès difficile, progrès fragile, mais progrès tout de même, vers un univers moins chaotique, où l'on pensait que le sous-développement reculerait, que la paix gagnerait du terrain, au sud comme au nord. Or nous constatons que le fossé s'élargit entre les riches, toujours plus riches malgré la crise, et les pauvres, toujours plus pauvres à cause de la crise. De déséquilibre en déséquilibre, la course aux armements s'accélère. Les droits de l'homme sont encore et toujours bafoués. Trop de conflits restent non résolus. Les crises s'enchaînent et s'engendrent, économique, monétaire, stratégique, culturelle. Sous nos yeux, le monde se remodele par le fer et par le sang, la puissance appelle la puissance, la faiblesse entraîne la faiblesse.

39. Faut-il désespérer des efforts tentés pour trouver aux problèmes de notre monde d'autres solutions que la domination, la violence ou la guerre ? Si les paroles prononcées du haut de cette tribune gardent un sens, il est impossible de se résigner : la misère et la guerre ne sont pas des fatalités, mais l'implacable résultat de logiques perverses qu'il s'agit de briser ensemble. Plus que jamais, nous avons besoin de nous convaincre de cette nécessité en un moment où, entre paix et guerre, le sort hésite tragiquement.

40. Quoi de plus simple cependant que les aspirations des peuples : se nourrir, se vêtir, disposer d'un toit, vivre libre, ne pas craindre pour sa sécurité, accéder à la connaissance, protéger l'acquis, le transmettre à ses enfants ? Cette ambition, si légitime soit-elle, je vous pose la question, serait-elle encore excessive ?

41. Chacun de nous, je pense, est persuadé que les conséquences d'une nouvelle guerre mondiale seraient incalculables, sinon irrémédiables. Or la paix entre les nations ne peut durer que sur la base d'un réel équilibre. Tel est l'enseignement de l'histoire. C'est par le respect de cette règle d'or que se concilient les droits des uns et des autres à l'indépendance et à la sécurité. Etablir ces équilibres, ou les rétablir lorsqu'ils ont été rompus, garantir leur stabilité, ramener progressivement les forces à des niveaux de plus en plus bas, et vérifier à tout moment les informations fournies, là est l'approche, la seule approche possible des problèmes qui se posent à nous.

42. Dans un passé récent, les négociations entre Soviétique et Américains sur la limitation des armements stratégiques, dites SALT, ont permis de limiter certains développements technologiques et de ralentir la course qualitative aux armements stratégiques. Mais, en même temps, on a assisté à un développement accéléré de la capacité destructrice de ces armes, à la multiplication du nombre de leurs ogives et à l'amélioration de leur précision.

43. C'est ainsi que les deux plus grandes puissances disposent chacune d'un système nucléaire central de 2 à 3 000 lanceurs portant 8 à 9 000 ogives. Elles peuvent de la sorte s'atteindre l'une l'autre et se détruire, si j'ose dire, 7 à 8 fois.

44. L'une des négociations en cours à Genève s'attache à la réduction des armes stratégiques intercontinentales, en vue de réaliser l'équilibre entre les armements américains et soviétiques. La France souhaite que cette négociation aboutisse. Mais pour l'heure, c'est l'autre négociation, celle qui vise ce que l'on appelle les forces nucléaires intermédiaires, qui retient l'attention de l'opinion mondiale. Je voudrais m'exprimer à ce sujet avec la plus grande clarté.

45. Au terme d'une escalade continue de part et d'autre sur le sol de l'Europe, une situation nouvelle s'est créée, qui veut qu'aujourd'hui l'Union soviétique, et elle seule, dispose dans notre continent d'une force nucléaire intermédiaire, force considérable, missiles à trois têtes, mobiles et précis, d'une portée d'environ 5 000 km et qui, ne pouvant franchir l'Atlantique, n'ont par conséquent pour cible possible que les nations d'Europe occidentale, le même raisonnement valant pour les missiles installés dans la partie asiatique de l'URSS en direction des Etats voisins de cette région. La France a salué comme un acte très positif l'ouverture à Genève de la négociation sur ce type d'armement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique après que ceux-ci, en application de la « double décision » prise par les Etats membres du commandement intégré de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN] — organisme auquel la France n'appartient pas — eurent prévu l'installation, dès la fin de cette année, dans divers pays européens, de fusées Pershing II et de missiles de croisière.

46. Je n'évoquerai pas ici tous les aspects d'un débat que j'ai traité ailleurs et qui n'engage pas directement la France, même s'il la concerne. Mais je souhaite préciser la position de mon pays devant la demande faite de décompter son armement nucléaire en vue de je ne sais quel équilibre des euromissiles. Je rappellerai, à cet égard, que la France s'est dotée depuis un quart de siècle d'une force de dissuasion nucléaire, défensive par nature, face à tout agresseur éventuel. Cette force forme un tout et constitue pour mon pays un système de défense central indispensable à sa sécurité. Quelques chiffres en démontrent le caractère défensif : chacune des deux

plus grandes puissances dispose aujourd'hui de près de 8 000 à 9 000 ogives. La France, elle, en a 98, ce qui suffit, certes, à notre dissuasion, mais exclut tout autre usage. Encore, ces 98 fusées relèvent-elles d'une conception stratégique et non pas d'une conception tactique, et non pas davantage d'une conception intermédiaire, si l'on emploie le vocabulaire extrêmement précis utilisé par les Soviétiques et les Américains quand ils traitent de leurs affaires.

47. Il serait au demeurant paradoxal de voir un pays, le mien, dépendre d'une conférence à laquelle il ne participe pas et qui débattrait sans son consentement d'un armement stratégique, notamment sous-marin, dont ni les Américains ni les Russes, qui en possèdent beaucoup plus, ne discutent entre eux, du moins au sein de cette conférence.

48. On ne peut comparer que ce qui est comparable. Mettre en balance le système central d'armement sur lequel reposent l'indépendance et la survie de mon pays et les forces nucléaires intermédiaires des deux plus grandes puissances, qui ne constituent pour elles qu'un complément à leur formidable arsenal stratégique, ne peut être accepté. Puisqu'il s'agit, en termes concrets, d'une demande de l'Union soviétique, au nom de quoi ce pays attendrait-il de la France qu'elle renonce à l'essentiel — je veux dire à sa défense nationale ? Oh ! certes, on nous dit, et je veux bien le croire, que tel n'est pas l'objet de cette démarche. Certes, on nous promet que le décompte de la force française à Genève ne conduirait aucunement à la réduire. Mais dès lors que la France entrerait dans un calcul où elle n'a rien à faire, ne s'exposerait-elle pas à voir la modernisation de ses moyens de défense passer sous le contrôle des autres ? Et n'assumerait-elle pas une responsabilité qu'elle récuse, celle de rompre l'équilibre mondial ?

49. Mon pays est indépendant. Sa force de dissuasion n'obéit qu'au commandement du Président de la République. Sa fidélité à l'Alliance atlantique n'entame pas son autonomie. Elle respecte le grand peuple russe et souhaite préserver les bonnes relations séculaires qui l'unissent à lui. Elle n'a ni l'intention ni le moyen, qu'elle ne désire pas, d'imposer sa loi par les armes. Elle possède l'arme de sa propre défense, rien de plus, rien de moins. Elle ne comprendrait pas qu'un monopole des forces nucléaires intermédiaires fût consenti en Europe à l'Union soviétique particulièrement, ce qui est le cas aujourd'hui, et elle espère que les concessions mutuelles entre les deux partenaires de Genève permettront de faire cesser ce monopole tout en créant les conditions du nouvel équilibre que j'appelle de mes vœux. Cela suppose que continue d'être recherché sans relâche le point moyen à partir duquel on saura si la réduction des tensions a été préférée à leur aggravation.

50. On n'oubliera pas, cependant, puisqu'il faut être complet, que plusieurs conflits, conséquence directe ou indirecte de la politique les blocs ou encouragés ou aggravés par celle-ci, suscitent l'inquiétude.

51. L'insoutenable destruction d'un avion civil sud-coréen par un appareil militaire soviétique fait déplorer le mépris de la norme morale et la tragique absence d'une règle juridique assez forte pour rendre impossible la perpétration d'un tel acte. Je souhaite que les propositions de la France à l'OACI soient enfin entendues.

52. Mais au-delà de cet événement, que de situations inacceptables, que de pays occupés, menacés par des armées étrangères, et que de peuples sur tous les continents empêchés de choisir leur destin, de l'Amérique centrale à l'Asie du Sud-Est, en passant par l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie centrale, sans omettre l'Europe !

Limitons-nous; la liste serait longue. Je songe aussi à ces hommes, à ces femmes, partout dans le monde, exilés, réfugiés, prisonniers politiques, torturés et dont les plus simples droits sont bafoués. Sur ce dernier point, la communauté internationale n'a-t-elle pas à l'excès économisé la protestation, la sanction et, finalement, subi le crime ? Et sur le premier, montre-t-elle assez d'intransigeance chaque fois qu'un peuple est menacé de perdre ou a perdu le droit de disposer librement de lui-même ? C'est un principe qui ne souffre pas d'exception. Et là où cela est possible, pourquoi ne pas envisager un processus de désengagement qui consacrerait un statut de neutralité, une fois réunies ces trois conditions que sont la volonté de l'Etat intéressé, l'évacuation des forces étrangères et l'engagement solennel de non-ingérence des autres pays, et ce, sous le contrôle du Conseil de sécurité ?

53. Mais je veux m'arrêter sur deux conflits auxquels la France se trouve mêlée : le conflit du Liban et le conflit du Tchad. Au Liban, les Français sont présents comme soldats de la paix, d'abord au sein d'une force de l'Organisation des Nations Unies elle-même, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, ensuite avec trois autres pays et à la demande du Gouvernement libanais pour constituer à Beyrouth une force multinationale d'interposition entre les forces qui s'affrontaient alors. Aurait-on oublié que la France a contribué au départ dans la dignité des soldats palestiniens, puis à la sauvegarde des survivants des camps tragiques de Sabra et de Chatila ? Nous avons considéré cette mission comme un honneur et nous l'avons remplie. Quant à la situation créée récemment par le retrait partiel de l'armée israélienne et par la recrudescence des combats meurtriers où se sont confondues forces civiles et étrangères, nous l'avons abordée en nous plaçant encore au service de la paix. Je l'affirme hautement de cette tribune : la France n'a pas d'ennemi au Liban. Elle protège les siens, ses nationaux, comme elle doit le faire. C'est tout. Son vœu est que les Libanais parviennent à surmonter leurs divisions dans le cadre de leurs institutions et le respect de leurs autorités légitimes, que le Liban recouvre indépendance, souveraineté et unité, et que l'Organisation des Nations Unies élargisse au plus tôt, si besoin est, c'est-à-dire selon les propositions des responsables, sa mission. Le départ des armées étrangères rendra inutile le maintien d'un dispositif international de sécurité.

54. Quant au Tchad, nous sommes venus dans ce pays, ou revenus, alors qu'il était victime d'une agression extérieure, à l'appel du gouvernement reconnu par la société internationale et conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et à la résolution 387 (1976) du Conseil de sécurité. Nos efforts tendent aujourd'hui à ce qu'une médiation, et par priorité celle de l'Organisation de l'unité africaine [OUA], permette le cessez-le-feu entre les parties belligérantes et l'ouverture d'une négociation dont l'objet premier sera de garantir l'intégrité du Tchad et le départ des armées étrangères. Alors, je vous le dis, la France ne retardera pas d'une heure le rapatriement de ses troupes. J'ai parlé de l'OUA, marquant par là l'intérêt que porte la France aux efforts régionaux, excellente méthode pour traiter les conflits. J'aurais pu faire l'éloge à ce propos de l'action entreprise dans une autre partie du monde par les quatre pays du Groupe de Contadora, mais bien d'autres exemples me viennent à l'esprit.

55. Il est temps, à ce point de mon exposé, d'en revenir à l'armement nucléaire stratégique dans le monde. On ne peut rejeter — je ne rejette pas — l'idée que les cinq puissances nucléaires débattent ensemble, le jour venu, d'une limitation durable de leur système stratégique.

Il convient donc d'en énoncer clairement les conditions, d'énoncer les conditions d'une avancée dans ce domaine.

56. La première de ces conditions suppose que soit corrigée la différence fondamentale de nature et de quantité qui sépare l'armement des deux plus grandes puissances et des autres, ainsi que la différence qui sépare un pays qui risquerait de s'en servir pour asseoir sa puissance d'un pays qui serait contraint de s'en servir pour sa propre survie.

57. La deuxième condition découle du considérable écart existant entre les forces classiques ou conventionnelles, particulièrement en Europe, écart accru — je le crains — par l'existence d'armes chimiques et biologiques dont une convention devrait absolument interdire la fabrication et le stockage.

58. La troisième condition exige que cesse la surenchère en matière d'armes antimissiles, anti-sous-marines et antisatellites.

59. Prémunir les peuples contre les menaces provenant de l'espace est un autre impératif. L'espace deviendrait-il un champ supplémentaire où se développeront sans limite les vieux antagonistes terrestres ? L'espace n'est-il pas par essence le patrimoine commun de l'humanité, comme devrait l'être la Terre elle-même ? Ce serait trahir l'intérêt de nos peuples que de ne pas définir à temps un droit qui le préserve.

60. Il n'existe pas de frein au développement des armes antimissiles situées dans l'espace, pas de limite au nombre de satellites puisque seules les armes de destruction massive, c'est-à-dire les armes nucléaires, sont interdites par le Traité de 1967¹. Un amendement à ce traité qui interdirait la satellisation de tout type d'armement, qui organiserait le retrait progressif des armes déjà sur orbite et qui prévoirait une vérification effective, lui donnerait sa vraie portée.

61. Enfin, dans un autre domaine, qui nous concerne, et quelles que soient les controverses sur ces expériences — controverses que je connais —, permettez-moi de souligner que la France a décidé d'ouvrir le mois prochain son site d'expérimentations nucléaires souterraines à une visite d'information de personnalités scientifiques étrangères en provenance du Pacifique Sud. J'espère que cet exemple sera suivi.

62. Je terminerai cette partie de mon exposé, comme je l'ai commencé, c'est-à-dire par l'Europe. Si la paix a régné dans ce continent depuis la seconde guerre mondiale, c'est sur une Europe divisée, déchirée et qui a peine à inventer les voies de son avenir et de sa propre sécurité. Aucun Européen véritable ne renoncera à effacer les conséquences de cette division, à renouer les liens brisés, à dépasser la situation issue de Yalta. C'est en y songeant que la France a agi pour le succès de la réunion à Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et continuera son action à la conférence de Stockholm. Seule une bonne connaissance mutuelle des activités militaires dans l'ensemble de la région allant de l'Atlantique à l'Oural rétablira les conditions d'une meilleure confiance.

63. La relation — permettez-moi de vous le rappeler — de la France et de l'Allemagne a été pour beaucoup à l'origine de la Communauté européenne, rendant ainsi la guerre inimaginable entre les 300 millions d'Européens de l'Ouest. Cet engagement et cette expérience expliquent notre appui à tout processus devant assurer à l'ensemble des Européens une sécurité accrue. Croyez-moi, la contagion de la paix peut vaincre les entraînements de la guerre.

64. Les États ici représentés traversent la plus grave récession qu'aient connue nos économies depuis 50 ans.

La crise nous atteint tous. L'essor, parfois remarquable et toujours difficile, qu'avait connu le monde en développement, est brisé. Alors qu'apparaissent dans certains pays industriels les signes d'une reprise, les difficultés s'aggravent pour le plus grand nombre. Le poids du passé, c'est-à-dire la charge de la dette, s'ajoute aux incertitudes du présent pour imposer à des sociétés fragiles des efforts d'austérité et de discipline d'une sévérité exceptionnelle.

65. Certes, il faut assainir les finances publiques. Certes, il faut réduire les déficits trop élevés. Mais lorsque la solution de la crise financière exaspère la crise économique, où sont les signes de la guérison ? Lorsque l'accroissement de la misère et de la faim sème le germe de crises sociales et politiques, n'est-ce pas plutôt le mal qui progresse ? Lorsque le Nord se contente de sa propre reprise, croit-il un instant pouvoir retrouver seul un bien-être durable ? Que propose-t-il aux vivants d'aujourd'hui et que propose-t-il aux deux milliards d'hommes et de femmes qui vont naître d'ici 15 ans ? Le silence est devenu l'allié du pire. Reprenons tous le dialogue entre les deux hémisphères. Répondons à l'urgence et construisons les assises du futur.

66. Un transfert de ressources des pays du Nord vers ceux du Sud est un phénomène naturel et souhaitable pour le salut de tous. A cet égard, il faudrait considérer comme irréversibles les niveaux d'aide actuels, les principaux donateurs prenant l'engagement de ne pas réduire leur aide tant que les pays récipiendaires n'auront pas de croissance. Le secteur bancaire doit être encouragé à ne pas relâcher son effort.

67. Mais ces actions immédiates n'éviteront pas les dommages, les déchirures que connaissent nos sociétés si les monnaies dans lesquelles est libellée la dette du tiers monde et si les taux d'intérêt payés sur cette dette atteignent des niveaux excessifs. Il appartient à chaque pays industrialisé de prendre ses responsabilités.

68. La France, quant à elle, progresse de façon régulière vers l'objectif qu'elle s'est fixé et qu'on lui a fixé : 0,7 p. 100 de son produit national brut pour le tiers monde; 0,15 p. 100 pour les pays les moins avancés. Elle entend faire tout ce qu'elle peut pour que la septième reconstitution de l'Association internationale de développement représente une amélioration significative. Elle continuera d'apporter son soutien au Club de Paris pour rechercher des aménagements aux situations d'endettement les plus critiques. Elle soutient la thèse d'une augmentation des ressources du FMI, attribuée par priorité aux pays en voie de développement.

69. Encore convient-il de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et du désordre qui caractérisent les relations économiques internationales. Je retiens, pour ma part, trois grandes priorités : la monnaie, les produits de base et la technologie.

70. Si je commence par la monnaie, c'est qu'elle est après tout la première des matières premières. J'ai lancé il y a quelques mois l'idée d'un nouveau Bretton Woods. Il s'agissait pour moi d'une référence symbolique, afin de souligner la nécessité de recréer les conditions d'un système monétaire ordonné, avec des monnaies suffisamment stables et reflétant l'évolution réelle des économies. Il y a là un besoin ressenti par tous. Le Premier Ministre de l'Inde, le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande ont eu raison de lancer un appel en faveur de la coopération monétaire internationale. Les sept pays industrialisés ont décidé à Williamsburg de prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu, une conférence monétaire en vue d'améliorer le système international. Il s'agit là — je ne l'ignore pas — d'une entreprise de longue haleine qui nécessite une préparation

sérieuse et tous les pays intéressés doivent y être associés. S'entendre sur des règles du jeu plus fermes pour l'établissement des parités de change, diversifier les instruments de réserve, s'accorder sur un rythme d'évolution des liquidités internationales, définir les disciplines nécessaires compte tenu des situations économiques et sociales spécifiques à chaque pays, tels sont les thèmes principaux de cette réflexion.

71. Pour les matières premières, la voie a été fixée par la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à Belgrade, en juin dernier. Mais on ne peut en rester là. La France propose d'améliorer le fonctionnement des marchés des matières premières en régularisant les marchés à terme qui trop souvent, par leurs mouvements erratiques et spéculatifs, trompent les agents économiques au lieu de les informer; une discipline plus stricte dans le jeu de la concurrence rendrait à ces marchés le rôle qui leur revient. Et j'insiste sur cette matière première vitale qu'est l'énergie; la stabilisation présente des marchés pétroliers ne diminue en rien l'intérêt d'encourager le financement des investissements dans les énergies non renouvelables, que ce soit par le canal de la Banque mondiale ou de toute institution spécialisée.

72. Par-delà les situations pénibles qu'elle a créées, la crise nous a permis de constater le rôle croissant du progrès technique. Il impose assurément des efforts constants d'adaptation mais il opère aussi et il offre des opportunités exceptionnelles pour le développement du Sud et les progrès du Nord. Cette constatation paraît évidente et pourtant, trop souvent, quelques pays ont tendance à considérer que c'est ça leur affaire comme si le progrès technique pouvait être un privilège réservé aux plus riches, aux plus savants ou aux plus avancés. Or, nous le savons bien : rien n'est plus ambivalent que ce progrès technique, source de croissance d'une part mais aussi facteur déterminant de la course aux armements. Faut-il en rester à ce constat ? Faut-il admettre que le principal effort des plus grands pays soit consacré à la technologie militaire ? Faut-il admettre que le surarmement de la planète l'emporte sur son développement ? C'est la question la plus redoutable. Elle se pose avec une acuité croissante de génération en génération; elle a été inlassablement posée en France et par la France et elle n'est pas la seule; depuis le début du siècle, Jean Jaurès, Albert Thomas, Edouard Herriot, Aristide Briand, Léon Blum ont tour à tour tenté de conjurer la menace de la guerre moderne et d'œuvrer pour le désarmement. Ils ont porté plus loin un espoir inlassable, l'espoir dans la vie qui résiste à tous les échecs.

73. Le monde ne retrouvera son équilibre et une plus grande sécurité que si les solidarités, aujourd'hui hélas exprimées en termes militaires, prennent une autre dimension. La solidarité est en effet la forme supérieure de la sécurité. Mais voilà, comment l'exprimer ? L'Assemblée a déjà affirmé, à diverses reprises, le lien entre les tâches du développement et l'entreprise du désarmement, entre le refus de la misère et le refus de l'escalade des armes. Comment nos gouvernements, malgré leurs divergences sur les approches du désarmement et de la sécurité, ne souscriraient-ils pas à la liaison désarmement-développement et à la fondation du fonds international qui la mettrait en œuvre. La France elle-même a présenté des suggestions dans cet esprit, en 1955 déjà, par le gouvernement de M. Edgard Faure, ici présent, et en 1978, à l'initiative de mon prédécesseur, lors de la première session extraordinaire consacrée au désarmement².

74. Pour atteindre le surarmement à sa racine et placer le désarmement au service du développement, il ne suffit pas, bien que l'idée puisse être retenue, de chercher à

répartir au profit des pays du Sud une sorte de taxe prélevée sur les budgets militaires ou les équipements. L'expérience de la crise prolongée que nous traversons nous conduit à adopter une démarche globale ou doit nous conduire à une démarche globale ou plus exactement politique. Nous devons remonter à l'origine même de ces dépenses, c'est-à-dire à l'imbrication étroite et croissante entre l'insécurité militaire et l'insécurité économique qui marque le monde actuel. Par une série de paradoxes en chaîne, le dérèglement du système économique international renforce le besoin de sécurité et alimente du même coup la course aux armements, laquelle relance à son tour le déséquilibre. Dans cette vue, des tâches essentielles s'imposent : d'abord, déterminer le poids réel des armements; et les questions se pressent : par exemple, comment surmonter les divergences, tant sur les données que sur les estimations ? Comment arrêter une base d'évaluation acceptée par tous ? Apprécier ensuite les effets économiques internes et externes de la croissance des dépenses militaires. En troisième lieu, comment mesurer la relation entre l'évolution des dépenses militaires et les principaux facteurs de désordre économique international ? Aborder enfin sans délai, tout en poursuivant ces mises au point, le sujet essentiel qui est celui des possibilités et des modes d'affectation à des tâches d'intérêt collectif humain — santé, formation professionnelle, développement agricole dans les pays du tiers monde — des moyens importants qui seraient dégagés par une réduction progressive mais méthodique des dépenses militaires dans les principaux pays. Et les questions se pressent encore : comment assurer un effet économique favorable de ces réductions et de ces conversions dans les pays contributeurs eux-mêmes ? Comment concevoir des mécanismes d'aide à la conversion désarmement-développement ?

75. Chaque pays ne dispose que de réponses partielles à ces grandes questions, mais aucun ne peut les éluder. En effet, quel Etat nierait aujourd'hui qu'après 10 ans de crise, et parfois plus, l'évolution des dépenses militaires lui crée des difficultés croissantes ? A quoi bon dépenser plus pour moins de sécurité, tant militaire qu'économique ? Voilà l'interrogation fondamentale à laquelle personne n'échappe et dont je voulais vous saisir.

76. Tous les pays sont intéressés à ce débat majeur, qui dépasse nos divergences, mais comme l'essentiel dépend, dans ce domaine, d'un nombre restreint d'Etats, je crois souhaitable une démarche en deux temps. Premier temps : que se réunisse au plus tôt une conférence relative aux problèmes définis par la liaison désarmement-développement et à la création du fonds international prévu par l'Assemblée générale. Dès lors que les principales puissances militaires auraient fait connaître leur accord, la France est prête à les accueillir et à recevoir cette conférence à Paris. Deuxième temps : les représentants des gouvernements participant à cette réunion se donneraient pour tâche de préparer une conférence des Nations Unies qui s'étendrait alors à tous les Etats Membres de l'Organisation, et cette réunion préparatoire définirait sans attendre une première série d'objectifs à atteindre pour les transferts au profit du développement.

77. Avec les mots et la logique de l'époque, le Président du Conseil français, M. Pierre Mendès-France, avait en 1954, à la 498^e séance plénière, lancé devant l'Assemblée cet appel concernant la coopération entre les puissances de l'Est et celles de l'Ouest : « En les associant dans des œuvres de vie, elle ne peut que les détourner des œuvres de mort. En facilitant et en provoquant entre elles les échanges, elle peut abattre des cloisons étanches, éclaircir des mystères, dissiper des méfiances³. »

78. A mon tour, 30 ans après, et la contrainte des faits s'étant appesantie jusqu'à l'intolérable, j'affirme qu'aucun pays n'échappe à ce débat.

79. Commençons maintenant à nous libérer des réflexes acquis, de la peur, de la méfiance, des habitudes dont nous sommes les premières victimes, et entamons cette marche commune.

80. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République française de la déclaration importante qu'il vient de prononcer.

81. L'Assemblée générale va maintenant entendre une déclaration du Président de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, M. Mika Spiljak. Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de lui souhaiter la bienvenue et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

82. M. ŠPILJAK (Yougoslavie) [*interprétation de l'anglais**] : Mon pays et moi-même sommes profondément satisfaits de vous voir, Monsieur le Vice-Président du Panama, pays non aligné et ami, avec lequel la Yougoslavie entretient les meilleures relations, conduire les travaux de l'Assemblée générale cette année. Votre riche expérience et vos hautes qualités personnelles nous donnent amplement l'assurance que les débats de l'Assemblée générale seront menés avec efficacité. Je tiens à vous assurer que la délégation de la Yougoslavie vous apportera son plein appui.

83. Je tiens également à rendre un hommage bien mérité au Président de la trente-septième session M. Imre Hollai, de la Hongrie, un pays ami et voisin, qui a si bien mené les débats de la session de l'année dernière.

84. Je voudrais également remercier du haut de cette tribune le Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de renforcer le rôle et l'efficacité de l'Organisation mondiale.

85. En même temps, j'aimerais féliciter la délégation de Saint-Christophe-et-Nevis à l'occasion de l'admission de son pays au sein de l'Organisation des Nations Unies.

86. Nous sommes tous d'accord pour penser que les relations politiques et économiques mondiales ont subi une grave détérioration. Les contradictions dans tous les domaines des relations internationales se sont fortement aggravées. C'est là un lourd fardeau et une grande menace pour l'humanité à l'heure actuelle.

87. La crise qui plane aujourd'hui sur les relations économiques et politiques, et qui est peut-être la plus grave depuis la seconde guerre mondiale, atteint les confins extrêmes du danger. Elle découle d'inégalités et de disparités et se trouve encore aggravée par la politique de rivalité de blocs et par la course aux armements. Le recours à la force et aux pressions menace de plus en plus l'indépendance et le développement social des peuples et des nations. L'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, l'intervention militaire et toutes les autres formes d'empiétement sur l'intégrité territoriale et la souveraineté des Etats sont en train de devenir pratique courante. La reprise d'anciennes divergences et l'apparition de nouveaux foyers de crise, le plus fréquemment dans les régions où se trouvent des pays non alignés et en développement, comptent parmi les conséquences les plus négatives d'une telle évolution, menaçant la paix et la sécurité mondiales.

88. Aucun de nous ne doit rester passif alors que, près de 40 ans après l'adoption de la Charte des Nations Unies,

*L'orateur s'est exprimé en serbo-croate; la version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

de nombreux peuples n'ont pas encore réalisé leur liberté et leur indépendance et continuent de se trouver sous domination coloniale et étrangère. La situation désastreuse dont souffrent toujours les peuples de Palestine et de Namibie est un exemple frappant à cet égard.

89. La situation économique dans le monde est caractérisée avant tout par le transfert de l'ensemble du fardeau de la crise économique vers les pays en développement, et spécialement vers les moins développés d'entre eux. Les problèmes économiques ont atteint des proportions globales et ne peuvent donc être résolus que par les efforts conjoints de l'ensemble de la communauté internationale. Il est nécessaire d'avoir l'appui total des pays développés et des institutions internationales pour permettre aux pays en développement de surmonter l'impasse dans laquelle se trouvent leur économie, ainsi que leur dette énorme et d'autres problèmes.

90. La course aux armements échappe de plus en plus au contrôle, même à celui de ses protagonistes, et mène l'humanité au bord du gouffre. Jusqu'à présent on n'a jamais investi autant de ressources, d'efforts et de connaissances pour produire et améliorer les armements. Tout cela crée une atmosphère d'incertitude et de crainte et engendre le recours à la force, ce qui met en danger les réalisations et les progrès démocratiques dans le monde. C'est particulièrement évident dans l'Europe divisée entre les blocs, où se trouvent déjà concentrés les arsenaux les plus importants d'armes de type classique et nucléaires, et où existent des menaces de nouveaux moyens de destruction.

91. Il est encourageant de voir que l'on comprend de mieux en mieux que les tensions ont atteint une limite ultime, une limite qu'il serait dangereux de franchir. Bien que le dialogue entre les grandes puissances se déroule en petit comité — et là, je pense en premier lieu aux pourparlers sur les armements nucléaires qui se déroulent à Genève —, nous sommes convaincus que ces pourparlers pourront contribuer à atténuer l'affrontement et à relâcher les tensions. J'en citerai pour exemple l'issue fructueuse de la réunion à Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, où les pays non alignés et les pays neutres d'Europe ont joué un rôle significatif et constructif. Nous espérons que ces signes encore discrets d'une évolution positive, allant de pair avec les efforts du plus grand nombre possible de pays, pourront mener à la détente universelle. Cela constituerait un pas important dans la voie qui doit mener à l'instauration de la confiance, à une coopération équitable et à la solution des problèmes clefs sur le plan international.

92. La septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à New Delhi, a lancé de nombreuses initiatives à cet égard. Elle a proposé également la réunion des chefs d'Etat du monde à l'occasion de cette session de l'Assemblée générale, proposition dont Mme Gandhi, premier ministre de l'Inde et président du Mouvement des pays non alignés, vient de parler de façon si convaincante.

93. L'humanité se pose une question dramatique : la paix ou la guerre ? La réponse à cette alternative nous est fournie par la politique de coexistence pacifique et une coopération internationale plus large, qui est aussi la quintessence même de la politique de non-alignement. Voilà pourquoi, en cette heure critique, notre mouvement lance un appel à la communauté internationale, en particulier aux grandes puissances, pour empêcher le monde de déraiper en direction d'une catastrophe nucléaire.

94. Les pays non alignés sont prêts à assumer leur part de responsabilité et à coopérer avec d'autres de façon

à améliorer la situation internationale en général. En tant que mouvement constitué de peuples et d'Etats souverains émanant de tous les continents, dotés de systèmes sociaux différents, nous sommes unis dans nos efforts en vue de maintenir la paix et la sécurité, d'instaurer des relations internationales équitables, d'encourager le développement économique et social libre et d'appliquer de manière constante la Charte des Nations Unies. Ce sont là, en même temps, les aspirations de la majorité des Etats et des forces politiques influentes du monde.

95. La paix que nous préconisons n'est pas l'absence de guerres; ce n'est pas non plus une paix à tout prix. C'est une paix dans laquelle toutes les nations pourraient jouir librement des fruits de leur indépendance et de la liberté de leur développement dans des conditions de sécurité égales. En tant que facteur indépendant en dehors des blocs, les pays non alignés apportent une contribution majeure à la recherche de cet objectif commun. Nous espérons assister à la présente session à une coopération constructive de tous les Etats Membres de l'Organisation mondiale, en particulier des puissances nucléaires et des pays développés, dans le but de trouver des solutions acceptables qui nous permettraient de sortir de la crise actuelle.

96. Il est grand temps d'adopter des mesures visant à faire cesser la course aux armements, en particulier la course aux armes nucléaires, et de lancer un processus de véritable désarmement. L'accent mis sur le désarmement nucléaire ne doit en aucune façon dissimuler le fait que, pour ce qui est de la puissance destructive, la distinction entre les armes nucléaires et les armes classiques devient de plus en plus floue. Des millions de personnes dans le monde entier exigent que la raison l'emporte sur les armes et que le potentiel de l'humanité soit utilisé aux fins de la paix et du progrès, étant donné que la paix ne peut être assurée par une élévation constante du niveau de l'équilibre des armements. Malheureusement, il n'y a pas eu jusqu'ici de réponse adéquate de la part de ceux qui sont le plus responsables de l'évolution dangereuse actuelle de la situation.

97. Nous estimons que la solution de certaines questions concrètes du désarmement doit être abordée sans retard. Nous voulons parler avant tout de la conclusion d'un accord sur la réduction des armements stratégiques et sur les missiles de portée moyenne, ainsi que d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires et d'une convention relative à l'interdiction des armes chimiques. En outre, nous pensons qu'il faut entamer au plus tôt des négociations globales sur le désarmement nucléaire aussi bien que sur le désarmement classique, ainsi que sur l'interdiction de toutes les armes de destruction massive et sur des mesures visant à empêcher une guerre nucléaire ou tout autre type de guerre. Nous nous félicitons de toutes les propositions constructives allant en ce sens.

98. Nous accordons une importance particulière à la décision de la réunion de Madrid visant à convoquer une nouvelle conférence sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe. Cette conférence aurait, à notre avis, une portée internationale plus vaste.

99. L'Organisation des Nations Unies peut s'acquitter de sa mission de garant de la paix et de la sécurité internationales si elle devient un point d'appui solide pour les peuples en lutte contre la domination coloniale et toute autre forme de domination étrangère et pour les protéger contre la force et l'agression. A cette fin, l'Organisation devra s'engager de façon encore plus résolue dans le règlement des crises les plus graves. Aujourd'hui, nous

assistons à ce que l'on pourrait appeler « un arc de crise », qui s'étend de la Méditerranée et du Golfe, en passant par l'Afrique australe, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud-Ouest, jusqu'à l'Amérique centrale. Des solutions justes et durables de ces crises impliquent l'élimination de la politique des faits accomplis et des positions acquises par la force, ainsi que le retrait des troupes d'occupation, la cessation de toute intervention et ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, et, bien entendu, l'exercice du droit des peuples à un développement libre. Il ne peut y avoir de paix et de sécurité tant qu'il y aura des peuples opprimés.

100. La crise du Moyen-Orient est pour nous une cause de constante préoccupation. La politique israélienne d'agression s'intensifie; le peuple palestinien en souffre depuis des décennies. La dernière victime de cette politique est le Liban. Cependant, le récent cessez-le-feu qui devrait ouvrir des perspectives de solution grâce à un accord entre toutes les forces nationales visant à préserver l'indépendance, l'intégrité et le statut de pays non aligné du Liban est un signe encourageant. La paix au Moyen-Orient ne peut être obtenue que par une solution globale et juste qui doit assurer le retrait d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés depuis juin 1967. Il ne peut y avoir de paix sans l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, au retour dans leurs foyers, à l'indépendance et à leur propre Etat. Il ne peut pas non plus y avoir de paix durable sans l'exercice des droits de tous les pays de la région à un développement dans l'indépendance et la sécurité. Le processus de paix au Moyen-Orient n'est pas possible sans la participation égale et indépendante de l'OLP, représentant légitime du peuple palestinien. La Conférence internationale sur la question de Palestine, qui a eu lieu récemment à Genève, a réaffirmé une fois de plus ces principes et la base de la solution de la crise du Moyen-Orient.

101. Etant donné que la sécurité dans la Méditerranée est inextricablement liée à la sécurité au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe, la Yougoslavie s'est, depuis de nombreuses années déjà, prononcée pour le renforcement de la coopération globale pour éliminer les foyers de crise dans la région, ainsi que pour la création d'une atmosphère de confiance qui permettrait de transformer la Méditerranée en une région de paix, de sécurité et de coopération égale.

102. La situation en Afrique australe devient de plus en plus explosive en raison de la politique d'agression que l'Afrique du Sud mène contre les Etats de première ligne, de son occupation illégale de la Namibie et de la politique raciste du régime de Pretoria. Les actes d'agression commis contre l'Angola et le Mozambique ont assumé les proportions d'une véritable guerre. Les mesures les plus globales sont indispensables pour appliquer d'urgence le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie; elles sont également indispensables pour appuyer la lutte du peuple de Namibie sous la direction de la SWAPO, son seul représentant authentique, pour éliminer la politique d'*apartheid*, et pour appuyer les Etats de première ligne qui s'opposent à l'agression. Les efforts de l'OUA à cet effet méritent notre reconnaissance et notre assistance totales, tout comme les décisions de la deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale⁴. Le peuple du Sahara occidental devrait pouvoir exercer son droit à l'autodétermination, conformément aux décisions de l'OUA.

103. Les Nations Unies ont également jeté les fondements de la solution des problèmes de l'Afghanistan, du Kampuchea, de Chypre et de la Corée. Elles ont

demandé le retrait des troupes étrangères, la non-ingérence dans les affaires intérieures de ces pays, le plein respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de l'indépendance et du statut de pays non aligné, ainsi que le respect du droit des peuples de décider de leur propre avenir.

104. Nous nous engageons aussi à l'égard de l'exercice du droit des peuples d'Amérique centrale à un développement libre, sans aucune ingérence ou pression étrangère. Il est extrêmement important de soutenir entièrement l'initiative du Groupe de Contadora, qui cherche à éviter une nouvelle évolution grave de la situation dans la région et qui recherche des solutions pacifiques.

105. Nous sommes profondément inquiets de constater que la guerre entre l'Iran et l'Iraq se poursuit encore. Ce sont ces pays qui en souffrent le plus, mais il est vrai également que la paix et la sécurité dans la région et ailleurs en souffrent aussi. Nous appuyons les appels et les initiatives des Nations Unies et du Mouvement des pays non alignés et, une fois de plus, nous invitons ces deux pays non alignés, avec lesquels nous entretenons des relations amicales, à retirer leurs troupes jusqu'aux frontières internationalement reconnues et à entamer les négociations.

106. La solution des problèmes économiques est également l'une des priorités de la communauté internationale. Une solution durable ne peut être trouvée que grâce à des changements structurels qui mèneraient à l'instauration du nouvel ordre économique international reposant sur une coopération équitable dans l'intérêt de tous.

107. La sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement n'a pas été à la hauteur des espoirs et des attentes des pays en développement. Aucune conclusion pertinente n'a été tirée du consensus général concernant les difficultés dans lesquelles se trouve l'économie mondiale, l'interdépendance croissante et la responsabilité globale de prendre des mesures appropriées visant à changer les relations économiques inéquitables, à redonner vie à l'activité économique et à encourager le développement, surtout dans les pays en développement. En outre, il faut tenir compte du désir d'intégrer les pays en développement au système existant.

108. Il est grand temps de dépasser les intérêts étroits et d'étudier véritablement les problèmes de l'économie mondiale pour le bien-être de la communauté internationale dans son ensemble, ainsi que pour le bien-être de chaque pays. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons prendre une décision politique visant à lancer le processus de négociations globales dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Ces négociations pourraient être menées par étapes, passant des problèmes relativement plus simples aux problèmes plus délicats. Dans cet ordre d'idées, nous accordons une importance particulière à l'initiative de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés concernant la convocation d'une conférence internationale sur les questions monétaires et financières liées au développement.

109. Les événements de l'après-guerre nous ont amplement prouvé que le destin du monde ne peut être décidé par une poignée d'Etats, quelle que soit leur taille ou leur puissance. La politique des blocs demeure malgré tout entravée et alourdie par le système dépassé de l'équilibre de la puissance basée sur une rivalité reposant sur une position de force.

110. Les Nations Unies ont un rôle irremplaçable et des obligations sans pareil dans la quête de solutions aux

problèmes de la paix, de la sécurité, du désarmement et du développement. Par conséquent, l'Organisation mondiale doit non seulement être une instance de négociations efficaces, mais doit aussi être l'initiateur et le protagoniste de la transformation démocratique des relations internationales.

111. Les aspirations des peuples à un développement libre, dans la paix et dans l'indépendance, sont la caractéristique fondamentale de notre époque. Les peuples s'opposent de façon de plus en plus résolue à la domination, à l'hégémonie, à l'occupation, à l'ingérence et à l'intervention. Cela montre que la situation, bien que fort délicate, n'est pas sans espoir. L'orientation que prendra le développement dans l'avenir dépendra, dans une grande mesure, de notre action commune et continue. Cela implique une coopération active dans la lutte menée contre tout ce qui usurpe ou refuse aux nations et Etats les droits et les libertés fondamentales de l'homme.

112. C'est pourquoi les relations mutuelles entre les puissances nucléaires et les pays les plus développés, ainsi que leurs relations avec d'autres pays, ne peuvent être considérées comme les concernant seulement. La communauté internationale est concernée de façon vitale par la normalisation des relations et un dialogue quant au fond entre les puissances dirigeantes reposant sur les principes de la Charte des Nations Unies et sur une coexistence pacifique et active.

113. La présente session de l'Assemblée générale nous offre l'occasion d'un dialogue constructif et d'un accord pour nous engager, grâce à un consensus le plus large possible, dans la voie nous menant à la sortie de la crise, de façon à passer de la confrontation à la détente universelle, de façon à résoudre les crises les plus graves, de façon à arrêter la course aux armements et de façon à résoudre les problèmes économiques internationaux les plus graves. Cela n'est pas simple, mais il n'y a pas d'autres possibilités si l'on veut assurer le maintien de la paix et de la sécurité, ainsi qu'encourager le développement général.

114. La Yougoslavie, poursuivant la politique du président Tito, fera tout ce qui est en son pouvoir, aux côtés de tous ceux qui aspirent aux mêmes objectifs, pour garantir que l'esprit de respect mutuel, de coopération et de dialogue démocratique l'emporte, ouvrant ainsi de meilleures perspectives pour le bienfait des relations internationales.

115. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie pour l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

116. M. KHADDAM (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, je suis très heureux de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la trente-huitième session de l'Assemblée générale et de vous souhaiter tout le succès possible dans votre tâche. Je voudrais également rendre hommage à M. Imre Hollai, président de la précédente session, pour les efforts qu'il a déployés, ainsi qu'à M. Pérez de Cuéllar pour tout ce qu'il a fait au cours de l'an passé.

117. Nous voudrions également féliciter Saint-Christophe-et-Nevis pour son indépendance et son accession aux Nations Unies.

M. Bhatt (Népal), vice-président, prend la présidence.

118. Le monde d'aujourd'hui est confronté à de graves dangers et exposé à des crises complexes qui menacent la paix et la sécurité internationales. Cela risque de

porter préjudice à la détente et à la coopération qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Outre la question palestinienne, celle du Moyen-Orient, l'occupation du Liban par les forces israéliennes ainsi que les problèmes de l'Asie du Sud-Est, les combats acharnés qui se livrent en Namibie et en Afrique du Sud, nous voyons l'Amérique centrale et les Caraïbes également en crise.

119. Ces tensions dans les différentes régions du monde vont de pair avec notre incapacité à parvenir à un accord sur les armements stratégiques. La tentative de déployer des missiles en Europe et dans d'autres régions du monde a porté un grand coup à la détente internationale et a ramené le monde dans un climat de tension dû au retour de la guerre froide avec tout ce que cela comporte de négatif et de menaçant pour la situation internationale. Le monde se dirige actuellement vers une nouvelle phase d'affrontements directs entre les grandes puissances.

120. Il convient de souligner tout particulièrement la gravité de la situation économique internationale et ses effets, non seulement sur le bien-être des peuples industrialisés, mais également sur les peuples du tiers monde qui souffrent plus que d'autres en raison de leurs structures socio-économiques héritées de l'ère coloniale. Tout cela a des incidences graves sur le développement de la vie internationale et sur l'avenir de toutes les nations du monde.

121. Je voudrais souligner un certain nombre de problèmes fondamentaux auxquels sont confrontés les peuples d'aujourd'hui.

122. Malgré les résolutions adoptées par les Nations Unies sur le racisme en Afrique australe, sur la question de Namibie et sur celle de l'indépendance des peuples d'Afrique australe, le régime raciste de Pretoria continue d'occuper la Namibie, attaque l'Angola et le Mozambique et menace les pays africains de première ligne. La persistance de cette situation représente non seulement une tragédie pour ces peuples du monde qui ont souffert pendant de nombreux siècles de l'injustice et de la persécution, mais constitue également un affront vis-à-vis du monde entier. Nous sommes solidaires des peuples africains dans leur dure lutte pour renverser le régime raciste et obtenir l'indépendance des peuples d'Afrique australe, car cette lutte est partie intégrante de la lutte des peuples du tiers monde pour la libération, l'indépendance et la souveraineté.

123. Dans une autre région du monde, le problème chypriote n'est toujours pas résolu, ce qui ne fait que prolonger les souffrances de ce peuple. Il est donc impératif de trouver une solution rapide et juste à ce problème sur la base des résolutions des Nations Unies, par la négociation entre les deux communautés chypriotes et sur la base de la garantie de l'intégrité de l'île et de son non-alignement. Nous espérons que les négociations se poursuivront sous les auspices du Secrétaire général.

124. Quant à la Corée, le problème n'est toujours pas résolu. Nous approuvons l'unité de la Corée et la mise en œuvre du communiqué conjoint signé entre les deux parties de la presqu'île coréenne en 1972⁵.

125. En Amérique centrale, la menace ne fait que s'accroître contre le Nicaragua, Cuba et Grenade. L'ingérence des Etats-Unis dans cette région ne fait que s'amplifier, ce qui a pour effet de compliquer la situation et de créer un danger de conflit qui aurait des conséquences graves sur la situation internationale.

126. Nous soutenons le Nicaragua, Cuba et Grenade dans leur juste lutte pour préserver leur souveraineté nationale et leur indépendance et assurer la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

127. L'Assemblée continue d'examiner un point concernant l'Afghanistan. Nous pensons que le Gouvernement afghan a le droit de défendre son indépendance contre toute forme d'ingérence étrangère. Il existe des liens historiques très forts entre nos deux pays. L'Afghanistan est également membre du groupe des pays non alignés et nous souhaitons qu'il le reste. Le peuple afghan a le droit de choisir le gouvernement qu'il désire, et, de ce fait, nous attachons une grande importance à la reprise des négociations entre le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan et ses voisins en vue de trouver des solutions pacifiques afin de garantir la sécurité et la stabilité de la région et préserver l'unité, l'indépendance et le non-alignement de l'Afghanistan.

128. Le Mouvement des pays non alignés, né d'une situation internationale tendue, était une tentative en vue de réaliser la paix, la justice et le progrès, de mettre fin à l'affrontement des pays du monde et de garantir leur opulence. La dernière Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à New Delhi, a abordé les questions internationales qui se posaient au monde, pleinement conscient de sa responsabilité à l'égard de l'avenir de l'humanité et du droit des peuples à l'autodétermination. Les résolutions adoptées à New Delhi constituent une base importante pour préserver la paix et la sécurité internationales et pour contrôler l'évolution de la situation internationale. La Conférence a également pris des décisions visant à contrôler la situation économique internationale.

129. Toutefois, le problème ne réside pas dans la juste orientation prise par les pays qui représentent la grande majorité des membres de la société internationale, mais dans l'obstination des forces impérialistes, injustes, racistes et sionistes.

130. Parmi les questions internationales les plus graves et les plus explosives, se trouve la situation au Moyen-Orient, en raison de l'importance stratégique, historique et économique de cette région. Les avantages rares de cette région sont pour elle, depuis longtemps, un lourd fardeau car elle a été pendant des siècles la visée du colonialisme. Ce qui se passe aujourd'hui dans cette région n'est que la répétition d'une situation historique.

131. Au XI^e siècle, la région a fait l'objet d'invasions colonialistes surnommées les croisades. La campagne de Napoléon n'est qu'un autre épisode qui a été suivi par de nombreuses menaces militaires au XIX^e siècle, notamment au cours des événements du Liban entre 1840 et 1860. Puis est venu le colonialisme occidental et la première guerre mondiale qui ont fait de la région un objet de convoitise, afin de s'emparer de la Palestine et la donner au mouvement sioniste. D'autres événements se sont déroulés et, par la suite, a été créée dans cette région l'entité raciste aidée et encouragée par les Etats-Unis et ses alliés occidentaux. Grâce à cette aide dans les domaines militaire, politique et économique, cette entité a pu occuper la Palestine et des parties de la Syrie, de l'Égypte et du Liban.

132. Les raisons de la gravité de la situation au Moyen-Orient relèvent des facteurs suivants.

133. Premièrement, l'occupation de la Palestine et des autres parties du territoire arabe par le mouvement sioniste et la mise sur pied d'une entité s'appuyant sur le racisme, la discrimination, le despotisme et la domination relèvent d'une idéologie qui a lié d'une certaine manière les buts coloniaux et expansionnistes du mouvement sioniste aux illusions mythologiques, justifiant ainsi les crimes violents commis par Israël en Palestine et dans les territoires arabes qui ont fait l'objet de son agression. La politique d'expatriation, d'annexion et de change-

ment de la structure démographique en Palestine et dans les territoires arabes occupés ainsi que la violation des résolutions des Nations Unies, de la Charte et du droit international, la neutralisation de toutes les initiatives de paix proposées sous les auspices des Nations Unies ne sont qu'un reflet de la nature stratégique du mouvement sioniste, de ses buts et de ses idées agressives et expansionnistes.

134. Deuxièmement, une autre raison de cet état de tension et de cette situation explosive dans la région réside dans les convoitises coloniales renouvelées sur les ressources de la région ainsi que sur sa position stratégique. C'est ainsi qu'aujourd'hui on retrouve un état de choses qui a déjà existé de nombreuses fois dans l'histoire : les porte-avions et navires américains et autres ne sont que la répétition, mise au goût du jour, des guerres coloniales et des croisades auxquelles notre nation arabe a été soumise au cours des différentes phases de son histoire. Nous sommes certains que notre nation arabe réussira à vaincre tous ces assauts du colonialisme envahisseur comme elle l'a fait au cours de sa longue histoire. Il n'en reste que des ruines visitées par les touristes descendants de ces envahisseurs.

135. La participation américaine au Liban, l'ingérence directe d'unités navales américaines dans la guerre civile aux côtés de l'une des parties, constitue un danger pour la situation dans la région et c'est là un début de vietnamisation du Liban. Il aurait fallu que le Gouvernement américain et ses alliés lisent l'histoire ancienne et contemporaine et en tirent les leçons qui s'imposent afin de ne pas impliquer leurs peuples, leurs citoyens et leurs intérêts dans des guerres dont ils ne pourront sortir vainqueurs.

136. Nous attirons l'attention du Gouvernement américain sur le fait que sa participation militaire au Moyen-Orient ne lui sera pas moins néfaste que sa participation au Viet Nam et nous rappelons à ses autres alliés qui se sont empressés d'envoyer leurs flottes et leurs avions dans la région que nous les avons chassés après une longue lutte sanglante, et que nous ne leur donnerons pas la possibilité de revenir pas la porte arrière. Que l'on sache bien que notre détermination et notre capacité militaire fermeront non seulement les portes mais aussi les fenêtres aux envahisseurs. Qu'ils soient assurés que notre peuple ne se laissera pas intimider par leurs porte-avions. Il faut qu'ils sachent que leur capacité militaire, leurs porte-avions et leurs flottes ne nous feront pas peur et ne modifieront en rien notre décision de défendre notre terre et notre avenir et d'exercer notre droit de légitime défense.

137. La présence militaire atlantique en Méditerranée est non seulement un défi qui nous est lancé à nous; c'est aussi un défi à la communauté internationale dans son ensemble, en même temps qu'une menace à la paix et à la sécurité. C'est l'expression d'une renaissance de l'esprit colonial agresseur contre les peuples et contre leur droit à l'autodétermination. Cela va aussi à l'encontre de l'intérêt des peuples et des gouvernements qui sont impliqués. Notre région, qui a rejeté tous les envahisseurs par sa lutte et sa détermination tout au long de l'histoire, continuera de s'opposer aux nouveaux envahisseurs.

138. Pour parler tentatives de l'impérialisme américain et de certains de ses alliés occidentaux, il est bon de souligner le lien qui existe, d'une part, entre les buts, les intérêts et les convoitises de ces puissances et l'entité sioniste, d'autre part, parce qu'ils la considèrent comme leur allié militaire oriental et l'utilisent comme une base avancée. C'est ce qui explique le volume de l'aide militaire, politique et économique qu'a reçue Israël et qu'il continue de recevoir.

139. La gravité de la situation provient de la persistance de l'agression par Israël, qui reçoit tout soutien et tout appui de la part des Etats-Unis. Après avoir procédé à l'annexion du Golan et entamé un vaste programme d'implantation dans les territoires occupés, les forces israéliennes ont envahi le Liban. L'invasion du Liban a servi les intérêts agressifs et expansionnistes d'Israël. Il est bon de rappeler ici le mémorandum présenté par Chaïm Weizmann à la Conférence de la paix à Versailles, en 1919, dans lequel il a tracé les frontières politiques de la Palestine et non pas celles de l'Etat d'Israël. Ces frontières proposées commencent au nord par une ligne près de Sayda, traversent la chaîne montagneuse de l'est du Liban, puis traversent le territoire syrien jusqu'à un point précis de ce territoire.

140. Cette agression a également servi les intérêts des Etats-Unis dans le cadre de la stratégie de ce pays visant à imposer l'hégémonie américaine sur la région du Moyen-Orient; mais cette hégémonie ne peut se réaliser que par l'oppression des peuples de la région.

141. Les Etats-Unis, en tant que superpuissance, auraient dû remplir leurs responsabilités particulières en ce qui concerne la sécurité et la paix dans le monde. Ils auraient dû s'opposer à l'agression et prendre les mesures qui s'imposent contre Israël. Mais, au lieu de cela, au moment de l'agression et pendant le siège de Beyrouth, les Etats-Unis, avec Israël, ont imposé un accord préparé par l'émissaire américain, M. Philip Habib. Contrairement aux accords de Vienne et à la Charte des Nations Unies, les Etats-Unis ont réussi à imposer au Liban un accord qui menace son unité nationale, viole sa souveraineté, met fin à son indépendance nationale, l'isole de sa nation arabe et constitue une menace à la sécurité, aux intérêts et à l'avenir de la Syrie et du monde arabe.

142. On a exploité clairement la situation particulièrement navrante dans laquelle se trouve le peuple libanais frère en raison de la guerre civile et des divisions nationales qui lui ont été imposées, et un chantage flagrant a été fait afin qu'Israël puisse obtenir le plus grand nombre possible d'acquisitions, quels que soient les souffrances, les dangers et les dommages subis par un pays Membre de l'Organisation des Nations Unies qui a toujours été à l'avant-garde des nations éprises de paix.

143. En dépit de la situation difficile qui prévaut au Liban et que je ne voudrais pas évoquer puisque nous n'avons guère ici le temps de traiter un tel problème, la résistance nationale libanaise s'est opposée à l'occupation israélienne avec un magnifique héroïsme malgré les conditions difficiles et complexes dans lesquelles vivent nos frères du Liban. La grande majorité du peuple libanais s'est également opposée à l'accord qui lui a été imposé; elle combat et ne reconnaît pas sa légitimité. Le peuple libanais a déclaré avec fermeté qu'il combattrait jusqu'à l'annulation de cet accord.

144. Notre position sur tous ces problèmes est claire et repose sur les principes suivants. Premièrement, l'unité du Liban, son indépendance et sa souveraineté sont des principes qui, de l'avis de la Syrie et des pays arabes, ne peuvent être ni violés ni modifiés. Les pays arabes œuvreront toujours dans ce but et appuieront le peuple libanais frère afin de rétablir son unité nationale, son indépendance et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. A cet égard, nous avons contribué à l'élaboration de l'accord récent conclu il y a quelques jours entre les parties à la guerre civile au Liban. Le deuxième principe est le retrait sans condition d'Israël du Liban, conformément à la résolution 509 (1982) du Conseil de sécurité. Le troisième principe est l'annulation de l'accord imposée au Liban, car cet accord a été conclu pendant

l'occupation et tout accord ainsi imposé pendant l'occupation ou par l'utilisation de la force ou la menace de la force est considéré comme nul et non avenue. A cet égard, il faut souligner que toute tentative, quelle qu'elle soit, ne pourra réussir à faire appliquer ce triste accord, parce que nous resterons toujours aux côtés de notre peuple au Liban dans sa lutte pour y mettre fin. Le quatrième principe est le départ des forces multinationales du Liban parce qu'elles ont été plus loin que l'objectif fixé et parce qu'elles posent une menace grave à la sécurité et à la paix de la région et nous rappellent les guerres coloniales que nous avons connues au cours des étapes précédentes de l'histoire de cette région.

145. En dépit de cette situation complexe et dangereuse, les Arabes sont toujours restés fidèles au principe de l'instauration d'une paix juste et globale, fondée sur la Charte et les résolutions des Nations Unies et dans le cadre de celles-ci, parce qu'ils sont conscients des incidences de cette situation explosive sur la sécurité et la paix mondiales et qu'ils considèrent que leur sécurité et leur paix font partie de la paix et de la sécurité du monde entier. Conscients de leur responsabilité sur les plans régional et international, certains chefs d'Etat arabes ont approuvé, à Fez, lors de la douzième Conférence arabe au sommet une nouvelle initiative de paix⁶. Israël y a répondu en la rejetant et en intensifiant ses actes d'agression dans les territoires occupés au cours de la guerre de 1967 et au Liban.

146. Nous pensons que, pour parvenir à réaliser une paix juste, les conditions suivantes doivent être réunies.

147. Premièrement, la participation américaine au Moyen-Orient doit cesser. Les Etats-Unis doivent renoncer à leurs plans qui visent à contrôler la région pour profiter de ses ressources et de sa position stratégique. Les Arabes, qui rejettent l'hégémonie et l'agression ayant pour but le pillage de leurs ressources, refusent également que leurs ressources soient un facteur qui complique la situation économique mondiale, étant donné qu'ils sont partisans d'une coopération équitable avec tous les Etats et les peuples du monde. De même qu'ils ont combattu le colonialisme sous toutes ses formes au cours de leur longue histoire, les Arabes combattront toutes les tentatives de domination. De même qu'ils sont résolus à ce que leurs pays restent libres, souverains et indépendants et qu'ils jouent un rôle actif dans le Mouvement des pays non alignés, ils refusent la dépendance et l'alignement de leurs pays et l'utilisation de ces derniers comme bases d'agression contre d'autres Etats et nations.

148. Deuxièmement, il faut réaliser un équilibre stratégique dans la région entre les forces en conflit car celui qui jouit d'une supériorité militaire persistera dans son intransigeance et le plus faible durcira sa position. A cet égard nous demandons aux Etats-Unis de cesser tous types d'assistance à Israël, notamment dans le domaine militaire.

149. Troisièmement, il faut réaffirmer la nécessité de respecter la Charte des Nations Unies et les résolutions concernant la situation au Moyen-Orient et la cause palestinienne. Il faut également qu'Israël accepte les mesures suivantes : le retrait total de tous les territoires arabes occupés en 1967; la reconnaissance des droits nationaux inaliénables du peuple arabe palestinien, y compris son droit au retour, à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant sur son territoire national, ainsi que la reconnaissance de l'OLP, son seul représentant légitime; le retrait sans condition du Liban, conformément à la résolution 509 (1982) du Conseil de sécurité.

150. Ce sont là des conditions *sine qua non* si l'on veut empêcher que la situation ne se détériore encore plus, car

viendra un jour où il sera encore plus difficile de la contrôler, avec tous les dangers que cela comporte non seulement pour la région mais pour le monde entier.

151. Si l'on étudie l'histoire de l'agression israélienne, on se rend compte qu'elle abonde en crimes de toutes sortes et en violations de la Charte et des résolutions des Nations Unies. Je ne me propose pas de parler ici de toutes les résolutions qu'Israël a violées, rejetées ou refusé de reconnaître, mais je suis obligé de poser à nouveau une question qui a déjà été posée lors de précédentes sessions, à savoir la question des sanctions à prendre contre cet Etat Membre, dont l'attitude se caractérise principalement par la violation de la Charte et le recours continuel à la force et à l'agression.

152. C'est pourquoi nous soulevons à nouveau les deux questions suivantes : premièrement, le problème de l'appartenance d'Israël à l'Organisation mondiale alors que cet Etat ne respecte ni les engagements qu'il a pris au moment de son admission à l'Organisation des Nations Unies ni la décision lui enjoignant de se conformer à la Charte et à la résolution 273 (III) adoptée par l'Assemblée générale en 1949; deuxièmement, l'imposition par les Etats Membres de sanctions contre un Membre qui constitue un phénomène rare et unique dans la vie internationale et qui n'est pas moins maléfique que le phénomène nazi.

153. La gravité de la situation dans notre région, avec tout ce qu'elle comporte de dangers du fait de la participation accrue des Etats-Unis et de certains de ses alliés, exige de l'Organisation mondiale qu'elle prenne une position ferme, non seulement pour la sécurité et les

intérêts des Etats Membres, mais aussi pour la sécurité et les intérêts de tous les pays du monde.

154. Nous resterons fidèles à la Charte et aux résolutions de l'Organisation. Notre fidélité à la Charte et notre attachement à la cause de la sécurité et de la paix internationales nous engagent, comme toujours, à recourir à notre droit de légitime défense et à défendre nos intérêts, l'indépendance de notre pays et notre souveraineté nationale.

155. Nous exhortons tous les Etats et les peuples du monde à se rendre compte de la gravité de la situation et à se tenir à nos côtés dans la défense de notre cause parce qu'elle est juste et légitime.

La séance est levée à 13 h 25.

NOTES

1. Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes [résolution 2222 (XXI), annexe].

2. Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, dixième session extraordinaire*, Séances plénières, 3^e séance.

3. *Ibid*, neuvième session, Séances plénières, 498^e séance, par. 11.

4. Voir *Rapport de la deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, Genève, 1^{er}-12 août 1983* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.XIV.4 et rectificatif).

5. *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément n° 27*, annexe I.

6. Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-septième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1982*, document S/15510.